

Créer son compte utilisateur ANRU

www.anruscope.fr

L'accès aux systèmes d'information de l'ANRU nécessite d'effectuer la présente formalité qui consiste à renseigner les informations utiles pour permettre l'octroi d'un compte de connexion utilisateur et de déterminer votre mot de passe confidentiel.

Ce document a pour objectif de passer en revue les étapes permettant la création de votre compte.

1 Arrivée sur le portail d'authentification

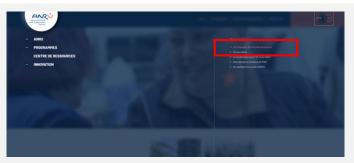
La page présentée ci-dessous représente le portail d'authentification unique. Ce portail sera rencontré chaque fois que vous souhaitez accéder à l'un des systèmes d'information de l'ANRU.



Il apparaît notamment lorsque vous cliquez sur le lien « ANRUSCOPE» depuis le portail internet de l'ANRU :

www.anru.fr ou en à l'adresse : www.anruscope.fr



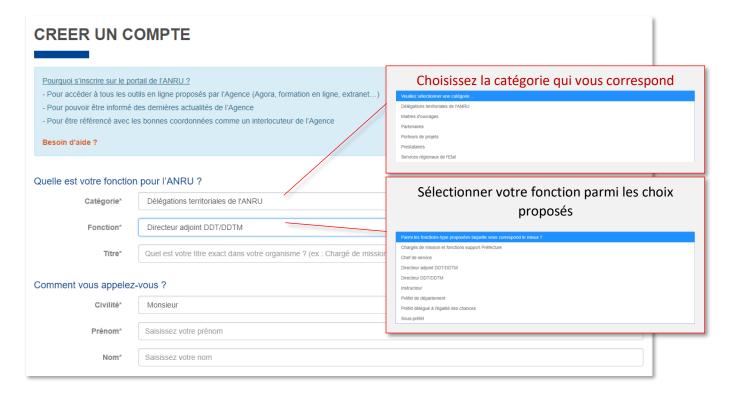


« Un utilisateur de l'ANRUSCOPE »

2 Le portail « Partenaires ANRU » : www.anruscope.fr



2.1 Etape 1 – Votre fonction et votre identité

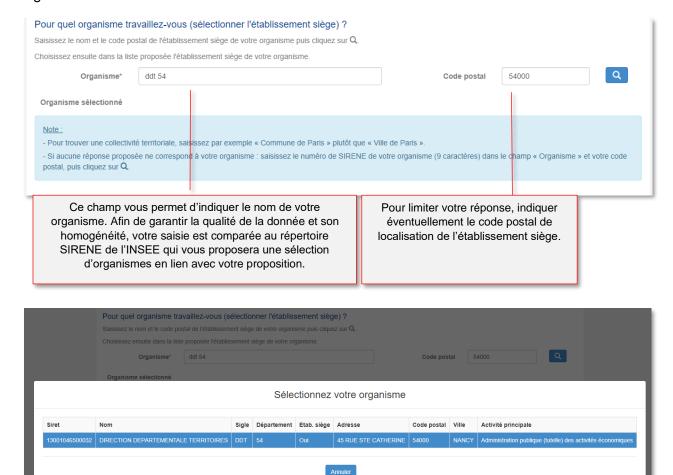


* à l'attention des maîtres d'ouvrages Quartiers Fertiles, merci de cocher la case ci-dessous



2.2 Etape 2 – Votre organisme de rattachement

Afin d'améliorer la connaissance des acteurs en interaction avec l'ANRU, il est essentiel de connaitre votre organisme de rattachement.

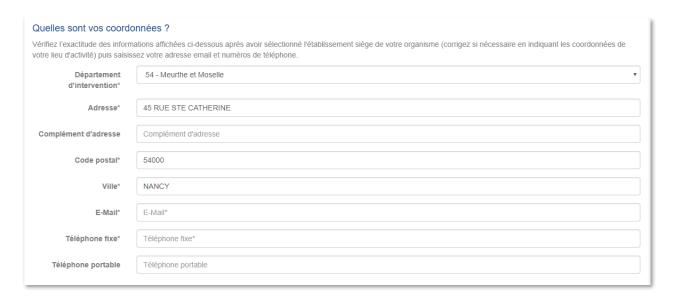


Le système vous propose les réponses correspondant à votre sélection : les 10 premières réponses sont affichées, l'accès aux réponses suivantes s'effectuent via le numéro de page affiché en bas de la liste. Sélectionner l'organisme qui correspond à votre recherche.



Astuce : si vous n'arrivez pas à trouver votre organisme ou si les réponses retournées sont trop nombreuses, vous pouvez indiquer le numéro de code SIREN : **9 premiers caractères du code SIRET** de votre établissement. Le résultat est garanti !

2.3 Etape 3 – Vos coordonnées





Attention, l'e-mail indiqué doit être le vôtre.

Celui-ci doit être accessible par vous seul car il sera utilisé dans la suite de la procédure d'enregistrement.

2.4 Etape 4 – terminer le formulaire de saisie



Cette partie est liée à la sécurité, elle permet de s'assurer que le formulaire est bien complété par une personne physique et non un système automatisé. Dans la zone « Antispam », vous devez recopier les caractères affichés sous forme d'une image.

Attention, votre saisie doit tenir compte des majuscules, minuscules de l'image.



Astuce: si vous n'arrivez pas à distinguer les caractères affichés car il est parfois difficile de faire la différence entre les lettres « i », « l » en majuscule et minuscule, vous pouvez changer l'image en cliquant dessus.

Pour terminer votre saisie, cocher les conditions générales et confirmer.

2.5 Le domaine de confiance ANRU

Le domaine de confiance ANRU représente la liste des entités juridiques reconnues par l'ANRU pour lesquelles aucune validation n'est requise pour poursuivre vous-même le processus d'enregistrement.

Si vous faites partie du périmètre des domaines de confiance, le message suivant est affiché.



Pour les personnes dont l'entité juridique ne fait pas partie du domaine de confiance, la suite du processus est soumise à l'approbation de l'ANRU.



3 La détermination de votre mot de passe

Le mot de passe représente le mécanisme de sécurité adapté pour vous garantir que votre accès reste personnel.

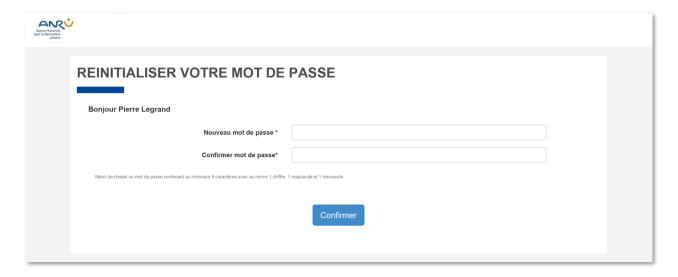
3.1 Réception de l'Email invitant à la saisie du mot de passe

A l'issue de la saisie de vos informations, un Email a été adressé vers l'adresse de messagerie indiqué dans le formulaire.



Pour débuter la saisie du mot de passe, cliquez sur le lien « ici ».

3.2 Détermination du mot de passe



Saisir votre mot de passe deux fois. Le système s'assure que les informations saisies sont bien les mêmes dans la mesure où les caractères saisis ne sont pas affichés.

En cas de divergence, le système vous invite à recommencer l'opération. Attention, le mot de passe saisi doit respecter les contraintes suivantes :

- Sa longueur totale est au moins de 9 caractères
- Il doit comporter au moins un chiffre, une lettre majuscule et une minuscule



Astuce : En panne d'inspiration ? Consulter le site de la CNIL (https://www.cnil.fr/fr/generer-un-mot-de-passe-solide) pour vous aider à **déterminer un mot de passe sécurisé!!**

3.3 C'est fini!





La procédure d'enregistrement est désormais terminée, bon surf sur Anruscope!